



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
17 septembre 2020

CONTACT : Relations avec les médias
613 782-8782

La première sous-gouverneure de la Banque du Canada, Carolyn A. Wilkins, ne sollicitera pas un second mandat

OTTAWA (ONTARIO) — Le Conseil d'administration de la Banque du Canada a annoncé aujourd'hui que la première sous-gouverneure Carolyn A. Wilkins a informé le Conseil qu'elle ne sollicitera pas un second mandat. Son mandat actuel prendra fin le 1^{er} mai 2021. Le Conseil amorcera le processus de sélection de la personne qui lui succédera.

« J'ai été très honorée et privilégiée de servir les Canadiens en tant que première sous-gouverneure ainsi que pendant mes 20 années à la Banque, a déclaré M^{me} Wilkins. Mes années à la Banque auront été la période la plus gratifiante de ma carrière, ce qui en dit long sur les nombreux collègues dévoués et talentueux – du Canada et de l'étranger – avec qui j'ai eu la chance de travailler. »

La première sous-gouverneure a remercié les membres passés et présents du Conseil d'administration de la Banque, l'ancien gouverneur Stephen Poloz et le gouverneur actuel Tiff Macklem pour la confiance qu'ils lui ont témoignée au fil des ans.

« Avoir pu établir et concrétiser une vision commune pour la Banque avec le gouverneur Poloz a été un point culminant de ma carrière. J'ai aussi été heureuse de pouvoir de nouveau collaborer de près avec le gouverneur Macklem. La Banque est en de bonnes mains. »

Selon l'administratrice indépendante principale du Conseil d'administration, Claire Kennedy, la première sous-gouverneure a servi la Banque et le pays de manière exceptionnelle. « Par son leadership et son approche novatrice de son rôle de première sous-gouverneure, Carolyn a apporté une contribution inestimable à la prospérité économique et financière de tous les Canadiens. Elle a récemment mené l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'achat d'actifs de la Banque. Ces programmes ont aidé la population à traverser une période très difficile et soutiennent la reprise économique. »

Renseignements complémentaires

Voici le processus de recrutement d'un nouveau premier sous-gouverneur :

- Les administrateurs indépendants du Conseil d'administration de la Banque se chargent du processus de recrutement en vue de la sélection du prochain ou de



la prochaine titulaire du poste. Ils reçoivent pour ce faire l'aide d'une agence de recrutement de cadres.

- Des appels de candidatures paraissent dans le site Web de la Banque et dans diverses publications canadiennes et internationales.
- Sous réserve de l'approbation du ministre des Finances et du Cabinet fédéral, les administrateurs indépendants du Conseil nomment le prochain ou la prochaine titulaire du poste pour un mandat de sept ans.